



L'information de vos élus.



Délégués du personnel : réunion du 23 août 2018

RÉFORME PILOTAGE ET ÉVALUATION PROFESSIONNELLE



La période d'évaluation professionnelle se réalise entre mi novembre et fin mars, via l'outil ABOUT ME.

Cependant, dans le cadre de la Réforme du Pilotage, les évaluations (bilan de l'année 2018) débuteront fin août et s'étaleront sur tout le mois de septembre pour les collègues qui changent de poste et/ou de manager.

- ◆ **Collaborateurs changeant de poste** : l'entretien de sortie de poste sera effectué par le manager actuel. Un second entretien aura lieu ultérieurement avec le nouveau manager afin de fixer les objectifs 2019.
- ◆ **Collaborateurs changeant de manager, mais pas de poste** : un entretien de « bilan intermédiaire » sera effectué par le manager actuel et un entretien avec le nouveau manager se tiendra ensuite afin de finaliser l'évaluation et de fixer les objectifs 2019.

RAPPEL sur l'évaluation professionnelle

L'évaluation professionnelle se réalise lors d'un entretien en **face à face** que chacun peut préparer, à l'aide d'un support remis au préalable. Elle se fonde sur un échange entre vous et votre **manager direct**. Il s'agit de réaliser le bilan factuel de l'année écoulée ; chacun doit exprimer son ressenti et son point de vue. Bien entendu, vous devez avoir été informé en amont (lors des précédentes évaluations ou de votre prise de poste par exemple), des attentes de l'entreprise.

En plus de votre manager et de votre Gestionnaire Individuel, **vos élus CFDT** sont à votre disposition pour toute question et pour vous accompagner dans leur préparation.

BUDGETS FESTIFS

Vous nous avez interrogé. Nous avons posé la question. Cela a surpris !

Question : ce budget appartient aux entités et les collègues peuvent en choisir l'utilisation. Aussi, ils demandent plus de transparence quant à leur utilisation. Serait-il possible d'éditer un tableau par entité avec le montant gagné et le détail de l'utilisation, événement par événement ? Post bascule en territoire : comment cela va-t-il se passer ? S'organiser ?



Réponse : C'est collectif obligatoirement. Un point est effectué tous les mois, sur ce qui reste par entité et agence, les notes de frais contrôlées rigoureusement, la transparence est totale. Les DIE ont l'info. Il y a eu ou aura des événements dans toutes les entités entre juin et septembre. Nous avons encouragé à dépenser avant le 30 septembre. Les derniers budgets obtenus seront annoncés début septembre. Il y aura peut être un décalage dans le temps et la région redécoupera par Territoire.

Conclusion : N'hésitez pas à demander à votre DIE, c'est transparent.

EFFECTIF AU 31 JUILLET

308,7 ETP

A la rentrée, notre Groupe comptera :

11 CDD,
2 intérimaires
et
17 alternants.



ALTERNANTS

Bienvenue aux nouveaux alternants : 4 Master, 4 Licence et 1 BTS.

L'an passé, tous ont eu leur examen. BRAVO.

Sur 14 sortants, peu de validation : 5 recrutés, 2 continuent en Master et 1 abandon.

Savez-vous que des indemnités de trajet ou de logement peuvent être attribuées sur étude de dossier ?

Tout au long de votre cursus, les **élus CFDT** sont là pour vous accompagner.
Contactez-nous : CFDT.IRP.DRO@BNPPARIBAS.COM

Prochaine réunion le 13 septembre

Ne pas jeter sur la voie publique